L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 14 AOUT.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Londres, 13. Un changement de ministère est imminent à Madrid. On pense que le général Dominguez qui a pris Carthagène, deviendra ministre de la guerre, et que le général Moriones recevra le commandement suprême de l'armée du nord.

Londres, 13.—Le *Soir* rapporte que l'enquête sur les détails de l'évasion de Bazaine prouve que le directeur de la prison est gravement compromis, tandis que les autres employés sont disculpés.

Les journaux de Milan assurent que Bazaine a traversé cette ville allant au château d'Arenemberg en Suisse, résidence de l'ex-impératrice Eugénie. Le bruit court aussi que Bazaine est arrivé hier à Spa.

ESPAGNE.

Madrid, 13 août.—*L'Imparcial* annonce que l'Angleterre, la France et l'Allemagne ont reconnu la République espagnole.

Madrid, 13.—On contredit le bruit d'après lequel une crise serait imminente dans le Cabinet.

Les troupes républicaines sous le commandement du maréchal Ceballo et du général Léon Zerna ont fait leur jonction à Miranda où ils ont rencontré 18 bataillons de Carlistes.

Madrid, 13.—La France enverra un ambassadeur en Espagne aussitôt que le représentant espagnol à Paris aura reçu ses lettres de créance.

On annonce officiellement que les Carlistes ont tenté de dépasser l'Ebre, mais sans succès.

AUTRICHE.

Vienne, 13.—La *Nouvelle Presse Libre* dit que l'Angleterre a reconnu la république espagnole.

ITALIE.

Rome, 13.—Une bande d'émeutiers a fait son apparition à Barletta. On l'a dispersée et plusieurs d'entre eux ont été arrêtés et on a saisi une certaine quantité de fusils cachés.

CUBA.

La Havane, 13. — Le rapport sur la récolte de sucre à Cuba l'année dernière, montre que 79.58 pour cent des exportations totales du sucre et de la mélasse sont venues aux Etats-Unis, ou ont été embarquées sur des bâtiments des Etats-Unis.

WASHINGTON.

Washington, 13.—En réponse aux télégrammes de félicitation qu'il a reçus des Présidents des Républiques Argentine et de l'Uruguay, à l'occasion de l'achèvement des communications télégraphiques entre l'Europe et l'Amérique du Sud, le Président Grant a envoyé les dépêches suivantes:

Palais de l'Exécutif,
Washington, le 10 août 1874.

Au Président de la République Argentine,

Je félicite par la présente votre République de l'achèvement des travaux qui mettent les nationalités de l'Amérique du Sud en communication immédiate l'une avec l'autre et avec le reste du monde civilisé.

C'est un progrès important dans l'intérêt du commerce et de la bonne entente entre les nations et les peuples.

U. S. Grant.

Palais de l'Exécutif,
Washington, le 10 août 1874.

Au Président de la République de l'Uruguay.

Je vous envoie mes cordiales félicitations à propos de l'achèvement de la ligne télégraphique qui relie votre pays non seulement avec les Etats-Unis d'Amérique mais avec la plupart des nations du monde civilisé. Puisse ce nouveau moyen de communication cimenter la cordiale amitié qui existe maintenant entre elles et la rendre permanente.

U. S. Grant.

Une délégation de dix Indiens d'Omaha est venue ici du Nebraska, pour obtenir du gouvernement qu'il ratifie la vente d'une partie de leur réserve aux Winnebagos.

Les commissaires de la Banque des Affranchis ont reçu le passif de toutes les succursales, à l'exception de celle de Shreveport.

Des dépêches reçues au département de la guerre annoncent que les forces du général Custer, aux dernières nouvelles se trouvaient à Rainey's Peak. Elles devaient commencer leur mouvement de retour le 11 août. La santé des troupes est excellente.

Washington, 13 août.—Grant refuse de prononcer le discours d'inauguration du monument de Lincoln.

J. E. Schleysel de Charleston, Caroline du Sud, a été nommé à West-Point, sur la recommandation de Rausier.

Les examinateurs de West Point se sont prononcés à l'unanimité sur l'incapacité du Cadet noir Smith.

Affaire Beecher.

Washington, 13.—La justification de Beecher demande 42,000 mots. La transmission de ce document occupe les fils télégraphiques du Sud à l'exclusion d'affaires plus intéressantes. On n'a encore reçu que des détails personnels. Il paraît que pendant que Beecher a essayé de sauver Théodore.

Observations météorologiques.

Washington, 13. — Dans les Etats du Golfe le thermomètre restera stationnaire et baissera: léger abaissement du température.

Vents dominants de l'est et du nord.

MEMPHIS.

Affaires d'Austin.

Memphis, 13 août.—Les hommes qui étaient allés à Austin sont revenus ce matin, persuadés que l'émeute d'Austin était un fiasco comme celle de Sommerville, et que l'affaire avait été fort exagérée. Pendant tous ces troubles un seul nègre a été tué, et pas un blanc n'a même été blessé. Il n'y a eu qu'un magasin de saccagé par les nègres pendant qu'ils étaient maîtres de la place.

Dix sept des meneurs ou plutôt des plus tapageurs, car ils semblaient n'avoir pas de chefs, ont été arrêtés et mis en prison pour attendre leur jugement.

L'*Avalanche*, de Jackson, Tennessee, dit dans une dépêche spéciale:

Les démocrates du 8e district ont nommé par acclamation D. C. Atkins pour être réélu membre du congrès.

Comme les troupes d'Austin venaient sur le steamer Geneviève, ce matin, elles ont déchargé leurs fusils en passant devant le fort Pickering. Une balle égarée a frappé Mme Bishop au bras, et lui a fait une blessure douloureuse.

Les hommes de couleur de notre ville tiennent ce soir un mass meeting à la salle de l'exposition, pour voter des résolutions au sujet des derniers désordres d'Austin et de Sommerville, repoussant toute violence et tout conflit entre les races.

PITTSBURG.

Incendie.

Pittsburg, 13.—L'incendie de l'huile a été causé par la foudre. Les bâtiments de la manufacture Liberty sont la proie des flammes, qui menacent les ateliers du chemin de fer de la Vallée Alleghany.

CHICAGO.

Incendie.

Chicago, 13.—La manufacture de papier à Montier, Illinois, a brûlé. Perte $60,000.

ATLANTA.

Coton.

Atlanta, 13—On a reçu aujourd'hui la première balle de nouveau coton d'Albany, Georgie, vendue aux enchères 19 cents, classée strict good ordinary. Les acquéreurs sont C. H. Strong et Cie.

Des lettres privées venues de la région sud ouest de l'Etat disent que depuis 4 jours les chenilles ont fait leur apparition en grand nombre. Les fermiers ont de grandes craintes pour la récolte de coton.

RICHFORD.

Accidents.

Richford, Vermont, 13.—Il est arrivé au train express de Boston un accident causé par la négligence du gardien de la station à signaler au train que le pont était emporté par les pluies d'orage. Les morts sont l'ingénieur Lascal, le mécanicien Rickle, W. Harrison, un homme inconnu et une petite fille.

Quinze personnes presque toutes du Canada, ont été blessées, quelques-unes grièvement. L'orage qui a causé ce désastre a été d'une grande violence; il a emporté beaucoup d'autres ponts, et endommagé les récoltes.

PAINSVILLE.

Painsville, Ohio, 13.—Le général Garfield, président du comité des allocations au présent Congrès, a été renommé.

SELMA.

Nominations noires.

Selma, 13.—La Convention congressionnelle des radicaux s'est ajournée à ce soir; après une session de quatre jours, Jere Haralson, africain pur sang, a été nommé pour représenter le 1er District au Congrès, au 23me scrutin.

CONCORD.

Concord, 13—Miss Jessie Pierce, Herbert Falls, et Geo. Demond, 3 jeunes gens habitants de Boston, Est, se sont noyés au port central hier, en se baignant.

NEW YORK.

Affaire Beecher.

New-York, 13—A 11 heures ce matin, la commission d'enquête s'est réunie dans le second salon de Beecher. Deux sténographes étaient présents. Beecher était debout au pied de la table tenant un manuscrit d'où il a tiré son récit relatant les charges de Tilton. Il répondit aux questions que lui posait la commission.

A 2 heures 30 du soir, le pasteur de Plymouth était encore devant la commission.

L'histoire intime que je vais maintenant vous retracer montre ses tentatives pour m'employer à le rétablir dans ses affaires, dans sa réputation, dans la position éminente d'où il était déchu. C'est une triste histoire que je n'ai pleinement comprise que dans ces derniers temps. La dénonciation de Tilton est terrible.

New-York, 13.—Le récit de Beecher commence ainsi:

Messieurs de la Commission,

Dans l'exposé que j'ai livré au public le 23 juillet, j'ai donné aux accusations portées contre moi par Théodore Tilton, le démenti le plus explicite, le plus complet, le plus solennel. Ce démenti je le répète maintenant et le réaffirme.

Depuis plusieurs années Théodore Tilton était tombé d'une des plus brillantes directions de journal en Amérique, et après quelques mois était devenu l'associé et le représentant de Victoria Woodhull et l'avocat de sa cause étrange.

Par ses folies, sa réputation, ses occupations et ses ressources sont tombées en faillite.

New-York, 13.—Arrivés: Les steamers Kœnig.—Turbo,—Antwerp,—City of Houston.

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, bâteaux, etc.

Memphis, 13.—Le fleuve baisse lentement.

Vicksburg, 13.—Montant: le City of Vicksburg à 5 heures du soir. Descendant: la Belle of Shreveport à 11 heures hier soir. Le Thompson Dean à 3 heures ce matin.

Temps clair et chaud.

Le fleuve a monté de 2 pouces depuis 24 heures.

Cincinnati, 13.—La rivière a 9 pieds 10 pouces et monte. Temps clair et chaud.

Pittsburg, 13.—La rivière a 4 pieds 4 pouces et baisse.

Cairo, 13.—Arrivé, le Bee de la Nlle-Orléans à 3 heures du matin. Parti l'Indiana pour la Nouvelle-Orléans à 2 heures du soir.

La rivière a 9 pieds 4 pouces et baisse. Temps couvert. Thermomètre 98.

Evansville, 13—Temps clair et chaud jusqu'au soir; maintenant couvert. La rivière a baissé de 10 pouces.

St. Louis, 13—Arrivé: Le Commonwealth de la Nouvelle-Orléans. Pas de départ. Temps couvert et plus frais dans la matinée.

Le steamer Victory, de Keokuk, de la ligne du Nord, a heurté un anag. à l'embouchure de la rivière Illinois, et a coulé dans 5 pieds d'eau. La cargaison n'est pas endommagée. Le Rob Roy qui est parti ce soir le relèvera.

Cincinnati, 13.—La rivière à Louisville a 4 pieds 10 pouces dans le canal. Temps clair et très chaud.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 13 août.—Midi. Baromètre 29.95. Léger vent du Nord-Nord-Ouest. Pas d'arrivée. Départ: les steamers Tonawanda et Carondelet.

Passe du Sud-Ouest, 13, 6 heures du soir.—Baromètre 29.90. Vent frais du nord-nord-ouest.

Arrivé: le schooner Witch of the Wave, de Tuxpan, à quitté à Tuxpan le schooner Lottie Mayo qui devait se rendre dans deux jours à Galveston.

Le 12 août à 60 milles à l'est-nord-est de cette barre il a parlé au schooner Robt. Ruff, allant de Pensacola à Galveston. Pas de départ.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Liverpool 13, 4 h. 30 du soir—Coton ferme. Ventes du jour: 12000 balles y compris 6,000 américaines. Pour la spéculation et l'exportation 3,000. Arrivées 1116 en baisse.

Livraison août de Savannah ou de Charleston, pas au-dessous de good ordinary 8 1|8; dito septembre et octobre pas au-dessous du low middling 8 1|4.

Livraison septembre et octobre pas au-dessous du good ordinary 8 3|16.

Cargaison de la nouvelle récolte de Savannah ou de Charleston, pas au-dessous du low middling 8 1|4 d.

Londres, 13.—L'Erié fait 30.

Paris, 13.—La rente est à 64 francs.

Liverpool, 13, 5 heures du soir.—Coton. Ventes de cargaisons de la nouvelle récolte sur la base du middling uplands; rien au-dessous du good ordinary 8 1|4 d.

Marchés Américains.

New-York, 13.—L'article financier du *Post* dit: les Bons du gouvernement se maintiennent quoique avec une légère baisse sur la cote d'hier. Le marché aux actions n'a guère varié sur les prix de la dernière clôture.

L'argent continue d'être abondant à 2 et à 3 pour les prêts sur demande, à 5 et à 7 pour les meilleurs effets de commerce. L'or a fait 09 3|8 et toutes les ventes se font faites à ce chiffre.

New-York, 13, midi.—Coton ferme. Ordinary 14 5|8, good ordinary 15 1|8, strict good ordinary 15 5|8, low middling 16 1|8, middling 17, middling Alabama 17 1|8, middling Orléans 17 3|8.

Les ventes à terme sont faciles—Ventes: livraison septembre sur la base du low middling 15 15|16—Octobre 15—Novembre 15 15|16.

Les espèces embarquées pour l'Europe aujourd'hui s'élèvent à $711,990.

New-York, 13.—L'argent est lourd à 2. L'or est lourd à 9 1|2. Le change à long terme 4.87 1|2, à vue 4.91. Les gouvernements sont lourds et fermes; les bons de l'Etat calmes, les actions lourdes et fermes.

New-York, 13—L'or a fermé à 109 5|8. Le sous-trésorier a payé 79,000 dollars sur les intérêts, et 8000 pour les bons retirés. Recettes de la douane, 500,000 dollars.

New-York, 13—Coton bonne demande. Midling Uplands 17 à 17 3|8. Recette nette 88 balles, brutes 690.

Les ventes à terme sont fermes à la clôture. Ventes: 26,900 balles. Septembre 16 5|32 à 16 3|16; octobre 16 à 16 1|32; novembre 15 à 15 1|16.

Amendements à la Constitution de la Louisiane.

Le Secrétaire d'Etat publie dans le journal officiel le texte des amendements proposés par la dernière Législature et sur l'adoption desquels le peuple de l'Etat sera appelé à voter à l'élection de novembre 1874.

Voici le texte du premier de ces amendements:

N. 1. L'émission de Bons consolidés autorisée par l'Assemblée générale de l'Etat, à sa session régulière de 1874, est par le présent déclarée créer un contrat valide entre l'Etat et chaque détenteur des dits Bons, que l'Etat n'invalidera par aucun moyen. Les dits Bons seront une obligation valide de l'Etat en faveur de tout détenteur, et aucune cour n'empêchera le paiement du principal et des intérêts des dits bons ou la levée et la perception d'une taxe dans ce but; pour assurer la levée, la perception et le paiement de cette taxe le pouvoir judiciaire sera exercé quand cela sera nécessaire.

La taxe requise pour le paiement du principal et de la dette des dits bons sera assessée et collectée chaque année jusqu'à ce que les Bons aient été payés, en principal et intérêt, et le montant sera payé par le Trésorier de l'Etat aux détenteurs des dits Bons à maturité, et aucune autre législation ou allocation ne sera requise pour les dits assessement, collection et paiement.

N. 2 Dès que la dette de l'Etat aura été réduite au-dessous de 25 millions de dollars, la limite constitutionnelle restera au point le plus bas atteint, et la dette publique ne pourra plus ensuite être accrue, et cette règle restera en vigueur jusqu'à ce que la dette soit réduite à 15 millions de dollars, chiffre au de là duquel elle ne pourra être accrue. Et la taxation pour tous les objets d'Etat, excepté pour le soutien des écoles publiques, ne dépassera jamais 12 mills et demi au dollar de la valeur assessée des biens réels et personnels dans l'Etat, excepté en cas de guerre ou d'invasion.

N. 3 Le revenu de chaque année dérivé de la taxation sur les biens réels, personnels et mixtes, ou des licences, sera consacré exclusivement aux dépenses de l'année pour laquelle il sera levé, à moins qu'il ne reste un excédant qui sera appliqué à l'amortissement de la dette publique. Toutes les allocations et réclamations en excès du revenu seront nulles et l'Etat n'aura en aucune manière à faire face à leur paiement.

Le second amendement propose de remplacer dans l'article 17 de la Constitution les mots "premier lundi" par ceux de "premier mardi après le premier lundi" afin de faire coïncider les élections d'Etat de la Louisiane avec les élections présidentielles.

Le troisième amendement est ainsi conçu:

Article—La ville de la Nouvelle-Orléans ne pourra, désormais, augmenter sa dette en aucune manière, ni sous aucun prétexte. Après le 1er janvier 1875, aucun certificat de dette, ni aucun mandat ne sera émis en paiement par aucun officier de la dite ville, excepté contre les sommes se trouvant comptant dans le trésor; mais ceci ne sera pas interprété de façon à empêcher le renouvellement des Bons échus au pair, ni l'émission de nouveaux Bons en échange pour d'autres Bons, pourvu que la dette de la ville ne soit pas augmentée par là, ni de façon à empêcher l'*émission de mandats de drainage au cessionnaire du contrat* en vertu de l'Acte No 30 de 1871, payables seulement sur les taxes de drainage et non autrement; toute personne violant les dispositions de cet article sera, sur conviction, punie d'un emprisonnement qui ne sera pas au-dessous de deux ans ni au-dessus de dix, et d'une amende qui ne sera pas moindre de $3000 ni au-dessus de $10,000.

Sec. 2. Résolu, en outre, qu'à la prochaine élection générale, les vœux des électeurs seront exprimés par bulletins imprimés ou écrits, comme suit: "Pour l'amendement, limitant la dette de la Nouvelle-Orléans" ou "Contre l'amendement limitant la dette de la Nouvelle-Orléans" et les dits bulletins seront comptés et les retours faits et le résultat déclaré comme dans les élections d'officiers d'Etat.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 13 août 1874.

Comptoir d'Echanges (*Clearing House*) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
8 août	$ 551,560 35	88,393 10
10 août	650,319 04	91,752 00
11 août	752,080 35	94,447 71
12 août	610,541 85	103,764 62
13 août	696,142 74	85,241 37
Jusqu'ici cette semaine	$3,263,684 36	$457,589 30
Même temps la semaine dernière	3,314,386 25	531,030 51
Total la semaine dern.	3,863,350 44	666,391 36
Total de la semaine préc.	3,487,390 24	561,517 30

Nous n'avons pas remarqué de changements sur le marché monétaire. La demande d'escompte est toujours assez animée dans les banques. Les offres sont fort limitées dans les rues. Le papier de commerce n'a pas varié.

Nous continuons de coter le papier choisi avec ou sans garanties collatérales, à 8, à 9 pour cent par an; le papier de premier ordre à 10 à —, le No. 1, à 11 à 12, et celui de second ordre à 1 1|2 pour cent par mois. Les billets hypothécaires de premier ordre sont encore à 10 pour cent par an; il ne se fait rien dans ceux de second ordre.

L'or s'est encore vendu à 109 1|8 à 109 5|8 sur notre place, et à New-York, 109 5|8, toute la journée. Les transactions ne comprennent que $22,000, dont $1000 à 109 1|8, $3000 à 109 1|4, $6000 à 109 3|8, $9000, $6000 et $3000 à 109 1|2. On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les demi piastres américaines sont toujours cotées à 104 à 105; les piastres mexicaines à 98, or, ou à 107, papier monnaie.

Il n'y a pas eu de variations positives dans le change étranger; les offres et la demande ont été faibles. La seule opération (annoncée) de traites sterling est de 1800 livres connaissement à 531. Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de francs. A la clôture, les traites sterling étaient encore cotées à 530 1|2 à 539 le connaissement et le clair No. 1; les traites des banques nominales à 536 1|2; dans les francs, traites particulières et nominales à 4.75 et celles des banques.

Il n'y a presque pas de mouvement dans le change américain; les offres sont rares, la demande est modérée et les taux n'ont pas varié. Les banques continuent de faire des remises en currency à New-York. La seule vente (annoncée) de change à vue sur New-York est de $16,000 au change de commerce à 5|16 pour cent de prime.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York à 3|8 pour cent de prime, et le change de commerce à vue est encore coté à 1|4 à 5|16.

Toutes les obligations sont négligées et les courtiers se plaignent du calme extraordinaire.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes d'actions.

Une vente de $4000 de bons sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, a eu lieu à 47 1|2. Taux à la clôture, 47 1|2 à 47 3|4.

Il ne s'est rien fait dans le scrip de la ville. Les certificats d'allocations et les mandats de la police métropolitaine sont encore cotés nominaux à 47 à 48; les "time certificates" de 1873, nominaux à 47.

Aucune vente de mandats de l'Etat n'a été annoncée. Cotes nominales à 30 à 31 les gros, 86 à 84 les moyens, 35 à 36 les petits.

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 13 août 1874.

COTON.—Vendu, 900 balles dont presque toutes de qualités mixtes à des prix n'exigeant aucune modification dans nos dernières côtes que nous reproduisons:

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	7½ à 9	
Low ordinary	10 à 10½	10½
Ordinary	11¼ à 11¾	11¾
Strict ordinary	12¾ à 13¼	
Good ordinary	14¼ à 14½	14½
Strict good ord	14¾ à 15¼	
Low middling	16¼ à 16½	16½
Strict low midl	16¾ à 16½	
Middling	16¾ à 16¾	16¾
Strict middling	17 à —	
Good middling	— à —	nominal.

Il y a en voie de chargement, 4,000 balles de coton, dont 2500 pour Liverpool, 1,500 pour le Nord—ce qui laisse 11,900 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains le 31 août, 1873, bal		7,177
Arrivé depuis le der. Stat	166	
Précédemment	1,327,802	1,327,968
Corrections		23,032
		1,358,177
Expédié aujourd'hui	rien	
Expédié précédemment	1,333,775	
Employé par la fabrique de coton de Lehman, Abraham & Co	800	
Perdu à bord de l'Ailsa	3,552	1,343,127
Stock sur place et à bord non expédié		15,050
Stock, même temps l'an dernier		18,009

TABAC.—Il n'y a pas eu de ventes depuis celles que nous avons rapportées hier.

Nous cotons: low à medium, lugs, 7½ à 8¼ c.; good à fine, 8½ à 9 c.; low leaf, 9½ à 10¼ c.; medium, 10¾ à 11¾ c.; good à fine, 12 à 12½ c.; selections, 13 à 14 c.

SUCRE.—Pas d'arrivages; vendu, 50 boucauts aux prix suivants: d'inférieur au common, 7½ à 8¾ c. la livre; good fair, 9¾ c.; fully fair, 9¾ c.; jaune clarifié, 10¾ c.

MÉLASSE—Pas d'arrivages ni de ventes.

FARINE.—Vendu, 400 barils aux prix suivants: good treble extra, $6 le baril; choice extra, $6 70 à $6.

VIANDES SALLÉES SÈCHES.—Epaules 9¼ c. la livre; au détail, 9¾ à 10c.

JAMBON.—Choice sugar-cured, 16¼ à 17½c. la livre.

GRAISSE.—En tierçons, 16 c. la livre; en barillets 16¼.

BACON.—Epaules, 10 ¼ c. la livre; clear rib sides, 13¼ c.; clear sides, 13¼ à 13¾ c.

PORC.—Mess, $24 75 le baril; au détail, $25.50.

WHISKY.—Rectifié de la Louisiane, $1 01 le gallon; rectifié de l'Ouest, $1 03 à $1 06.

MAIS—Vendu, 2,350 sacs aux prix suivants: jaune mêlé, à 83 c. le boisseau; mêlé, 85 à 87½ c.; blanc, 93 c.

AVOINE.—78 à 80 c. le boisseau.

SON.—85 c. les 100 livres.

FOIN—Choix $27 le tonneau; prime $27.

LAINE—Le lac vaut 34 c. la livre; la Texas, 22 à 24 c.; la mexican improved, 18 à 20 c.; le burry, 12 ½ à 16 c.

VOLAILLES, ETC.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $5 à 5.50 la douz; les poulets, de $3 à $3.50; les canards, de $3 à $3.50; les oies, $5; les dindes, de $12 à $15.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent de 5 à 15 c. la douzaine; ceux de la Louisiane, 15 à 20 c.

BEURRE—Le beurre de l'Ouest de l'ordinaire au fair, 18 à 20 c. la livre; choix de l'Ouest, 22 ½ à 27 c.; l'inférieur de Goshen, 25 à 30 c.; choix de Goshen, 36 à 37 c.

POMMES DE TERRE, etc—Les pommes de terre de l'Ouest valent $3 75 à $4.75 le baril; celles du Nord, $4.50; les oignons, $5 à $5 50.

SEL—Coarse de Liverpool, $1,25 à $1,30 le sac; le fin, $1,40 à $1,45.

CAFE—Nous cotons: ordinaire, 18½ à 19½ c. (or) la livre; fair, 20 à 21 c.; good 21 à 21½ c. prime, 23 à 22½ c.

RIZ.—Good, 7½ à 7¾ c. la livre: fair, 7 à 7¼ c.; common, 5 à 6¼ c. No 2, 4¼ c.

Prix des Bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre net	—	à	—
Bœufs du Texas nourris au mais par livre net	—	à	—
Bœufs du Texas, choix	—	à	40 00
Bœufs du Texas, 1re qualité	3 00	à	35 00
Bœufs du Texas, 2de qualité	20 00	à	25 00
Bœufs du Texas, 3me qualité	12 00	à	15 00
Cochons de l'Ouest, par liv., gr.	7¼	à	—
Cochons du Texas, par livre, gr.	5	à	—
Moutons, 1re qlt., par tête	4 00	à	—
Moutons, 2de qlt., par tête	3 00	à	4 00
Moutons, 3me qlt., par tête	2 00	à	2 50
Vaches à lait, de choix, par tête	100 00	à	125 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	35 00	à	60 00
Veaux de lait par tête	7 50	à	10 00
Veaux d'un an par tête	8 00	à	12 00
Chèvres, par tête	1 50	à	6 00
Bœufs, prix moyen par livre	—		—
Porc	"	"	10
Veau	"	"	16
Mouton	"	"	10

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 13 AOUT 1874.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Pas d'expédition en douane.

ARRIVÉS.

Pas d'arrivages de la mer.

BATEAUX A VAPEUR.

Natchez, Leathers, de Vicksburg.
Selma, Brown, de Fisher's Landing.
L'ssie Hopkins, Aucoin, de Donaldsonville.
Josephine, Cousins, de Bonnet Carré.
Emma, Jeanfreau, du bas du fleuve.
Hunter, Radovich, du bas du fleuve.
Marie, Bassett, du bas du fleuve.

IMPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par Steamship Mississippi—Total—2000 paquets, 300 tonnes pig iron, ces caisses ferblanc, 215 paquets acier et marchandises à ordre.

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

VICKSBURG—Par steamer Natchez—Total 67 balles coton, divers à ordre.

DONALDSONVILLE—Par steamer L Hopkins—Total—166 sacs riz, divers à ordre.

FISHER'S LANDING—Par steamer Selma—Total—1e balles coton, 5 barils mélasse, divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—Par steamer Beautré—Total—164 barils riz, 331 sacs riz brut, divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—Par steamer Hunter—Total—divers à ordre.

BONNET CARRÉ—Par steamer Joséphine—Total—divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—Total—4 balles coton, divers à ordre.

NEW ORLEANS, MOBILE & TEXAS R. R.—Total—100 balles coton, divers à ordre.

N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—Total—18 balles coton, divers à ordre.

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship City of Dallas, Hines — parti 8 août.
Steamship Mississippi, Powell — parti 3 août.
Steamship New Orleans, Clapp — parti 8 août.
Barque Frank Marion, Dillon, en charg. 7 juil.

LIVERPOOL.

St. State of Louisiana, Stewart — parti 18 juil.
Navire Golden Rule, Hall — parti 1 juil.
Navire Formosa, Allen — parti 18 juil.
Navire Alexander, Crocker — parti 18 juil.
Navire Strathbland, Strickland en charge 21 juil.
Barque Prairie Bird, Saunders — partie 9 juin.
Barque Celerina, Jones — partie 13 juin.

BEAUMARIS.

Navire Duchesse of Lancaster, We — parti 13 juin.

HAVRE.

Barq. Hortense Dessaloy, Clusant, partie 5 juil.

BORDEAUX.

St. State of Louisiana, Stewart, parti — 22 juil.
Navire Ville de Bordeaux, Guillaume, en. 17 juil.

ROUEN.

Barque Mignie Mullet, Horrer — partie juil.

AMSTERDAM.

Barque Noah, Hintern — expéd. 8 juin.

RIO DE JANEIRO.

Navire Osborne, Griffiths — en charge 27 juil.

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.

Express — 7 heures A. M.
Malle — 4 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.

Train d'agrément pour les villes du Golfe, tous les jours, excepté le dimanche, à 4 heures et quart de l'après-midi.

Express du soir, tous les jours, à 4 h. P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope — 7.00 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne — 7 h. du matin
Départ du train à Alger — 7.30 du matin

GRIMAULT et Cie

PHARMACIENS

8, rue Vivienne, PARIS

Tous les produits de notre maison sont fabriqués et dosés avec le plus grand soin, dans notre usine modèle de Neuilly, sous la direction de M. LECONTE, docteur en médecine, agrégé de la Faculté, ex-pharmacien de 1re classe des hôpitaux de la ville de Paris, ancien préparateur au Collège de France des cours de physiologie du professeur CLAUDE BERNARD.

Le FER et le QUINQUINA sont deux médicaments d'une efficacité héroïque, le premier contre toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, le second comme tonique et fortifiant. C'est donc un véritable service que M. Grimault a rendu à la médecine en les réunissant sous forme de *Sirop et Vin de Quinquina Ferrugineux*, et cela explique le succès que l'on en obtient contre les pâles couleurs, les maux d'estomac, les pertes d'appétit, et surtout pour faciliter le développement des jeunes filles.

Le SIROP d'HYPOPHOSPHITE de Chaux de MM. Grimault et Cie, pharmaciens, est, non-seulement la préparation consacrée par l'expérience, pour guérir et prévenir les *Maladies de Poitrine, Toux, Rhumes, Catarrhes*, mais encore celle dont la réputation est la plus ancienne; quoique se vendant meilleur marché, il suffit d'essayer comparativement ce produit avec les similaires, pour lui donner une préférence méritée.

Les PERSONNES ne POUVANT digérer, manquant d'appétit, souffrant d'inflammations de l'estomac ou sujettes à des renvois et des nausées après les repas n'ont qu'à faire usage de l'*Elixir digestif de Pepsine de Grimault et Cie* pour être guéries complètement dans très-peu de temps. La Pepsine est le Suc Gastrique qui opère dans l'estomac la dissolution des aliments, suc qu'on extrait de l'estomac des animaux et qui, après avoir été purifié, sert à préparer le délicieux élixir qui porte son nom.

Les CIGARETTES au Cannabis indica (chanvre indien du Bengale), de GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris, sont le médicament le plus nouveau et le plus efficace pour la guérison ou le soulagement immédiats de l'*Asthme*, de la *Phtisie laryngée*, de l'*Extinction de voix*, de l'*Oppression*, des *Suffocations*, de l'*Insomnie* et des *Névralgies faciales*.

Les PERSONNES qui font usage soit des Pilules d'Iodure de Fer, soit des Dragées de Lactate de Fer, soit des Pilules de Carbonate de Fer, soit enfin du Fer réduit par l'Hydrogène, n'apprécieront pas sans intérêt que ces mêmes produits additionnés de manganèse et préparés par Burin du Buisson, ont été approuvés par l'Académie de médecine de Paris. Cette addition les rend en effet beaucoup plus actifs, grand nombre de médecins ont remarqué que les malades étaient plus vite guéris et moins exposés à des rechutes.

BEAUCOUP de PERSONNES ne peuvent tolérer l'*Huile de Foie de Morue*, qu'elle soit blanche ou brune, épurée ou non, additionnée de substances qui tendent à masquer son goût ou son odeur, elle n'en est pas moins très souvent vomie ou mal supportée. Nous signalons qu'après un grand nombre d'expériences faites dans les Hôpitaux, la plupart des médecins de Paris ont adopté le *Sirop de Raifort iodé, préparé à froid, de M. Grimault*, pharmacien à Paris, comme le remplaçant avec avantage.

De TOUT TEMPS les préparations balsamiques ont joui d'une vogue méritée pour guérir les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Irritations de Poitrine. Le *Sirop et la Pâte de Sève de Pin, de Lagasse*, qui contiennent les principes balsamiques et résineux du Pin Maritime extraits par le vapeur, sont aujourd'hui les produits les plus recherchés contre ces affections et sont de beaucoup supérieurs aux Pâtes et Sirops de Tolu, de Goudron, etc.

Le GUARANA GRIMAULT et Ce, pharmaciens à Paris, est un médicament d'une efficacité incontestable contre les *Migraines, Maux de Tête et Névralgies*; un seul paquet délayé dans un peu d'eau sucrée suffit le plus souvent pour faire disparaître ces divers accidents et guérit les *Coliques à la Diarrhée*.

VERS INTESTINAUX: Les Dragées vermifuges de Santonine de Grimault et Ce offrent aux mères, sous la forme d'un bonbon aussi agréable au goût qu'à la vue, un remède sûr et efficace pour délivrer les jeunes enfants des vers intestinaux, qui sont si souvent la cause des convulsions. Ils ne contiennent pas de calomel (mercure) comme la plupart des dragées dites végétales.

Les PASTILLES DIGESTIVES de BURIN du BUISSON réunissent sous forme d'un bonbon agréable, les principaux éléments qui opèrent la digestion dans l'estomac. Il résulte d'expériences comparatives faites par un grand nombre de médecins, dans les hôpitaux de Paris, qu'elles sont supérieures aux pastilles dites de Vichy, au sous-nitrate de bismuth, à la magnésie calcinée et au charbon végétal, pour guérir toutes les maladies de l'estomac et les mauvaises digestions.

QUEL EST le MEILLEUR des FERRUGINEUX? La réponse est facile: les Pilules et Dragées sont d'une déglutition difficile et traversent souvent l'estomac et les intestins sans être dissoutes: les Poudres et Sirops à base, soit de Fer réduit, soit de Lactate de Fer, noircissent les dents, en altèrent l'émail, et provoquent la constipation. — Seul le *Phosphate de Fer de Leras* n'a aucun de ces inconvénients; il est liquide, analogue à une eau minérale, sans goût ni saveur de fer, se mélange très-bien avec le vin, renferme dans sa composition les éléments des os et du sang, et est adopté par l'élite des médecins du monde entier pour la guérison des maux d'Estomac, Pâles Couleurs, appauvrissement du Sang, auxquels les dames et les jeunes filles délicates sont si souvent sujettes.

Le NOUVEAU BONBON PECTORAL, connu sous le nom de Pastilles au Suc de Laitue et de Laurier cerise de GRIMAULT et Ce, jouit à Paris d'une immense réputation. Ces pastilles contiennent les deux principes les plus calmants et en même temps les plus inoffensifs de la matière médicale, et leur goût très-agréable les fait recommander non-seulement aux enfants, mais aussi aux grandes personnes. Elles ont en outre la propriété de ne s'altérer sous aucun climat.

M. le Dr BONNARIC, médecin de l'hôpital des vénériens de Lyon, après de nombreuses expériences sur les *Capsules et Injection au Matico*, de MM. Grimault et Ce, pharmaciens à Paris, donne les conclusions suivantes dans la *Gazette médicale de Lyon*:

« De nos jours, la vertu curative du copahu et du poivre de Cubèbe est de plus en plus discutée et amoindrie, et s'ils ont été jusqu'ici les médicaments les plus employés contre les écoulements blennorrhagiques, ils ne peuvent plus prétendre à en être considérés comme les spécifiques. Nos observations et nos travaux nous font certifier que les Capsules et Injections au Matico préparées par Grimault et Ce, sont douées d'une efficacité réelle dans le traitement des écoulements. »

Dépôts à la *Nouvelle Orléans*: Ducongé, Monteuse, Wheelock-Finlay and Co.

AUX MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines et même, au besoin, pendant plusieurs mois, sans raffaiblir les malades et sans troubler leurs fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le Dr. DEHAUT.

A l'opposé des autres purgatifs, les PILULES DEHAUT n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon bouillon.) Pour se purger avec ces pilules, chacun choisit l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon sa force, son appétit et ses occupations. La fatigue de la purgation étant compensée entièrement par la bonne nourriture on se décide aisément à recommencer aussi souvent qu'il le faut pour rétablir la santé.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison d'une puissance inconnue contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecins rares et insuffisantes purgations demeurent sans efficacité.

Le système du docteur DEHAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MÉDECINE, D'HYGIÈNE ET DE PHARMACIE DOMESTIQUES, volume in-8o de 400 pages (en français.) Cet ouvrage est écrit SPÉCIALEMENT pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. Chacun saisit sans peine les explications données sur la manière dont les maladies se produisent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments NON PURGATIFS dont l'auteur fait avec succès un usage habituel. Ce livre précieux qui devrait être dans les mains de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se trouve chez les libraires, au prix de 1 fr. 20 c. mais les dépositaires des PILULES DEHAUT sont autorisés à en remettre GRATUITEMENT un exemplaire à toute personne faisant usage de ce remède.

TAMAR INDIEN

Fruit laxatif rafraîchissant

& CONSTIPATION

Hémorrhoïdes, Migraine. — Paris, GRILLON, ph., 25 r. de Grammont. — N.-Orl. [illegible]

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET

8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[illegible] M. HENRY GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces [illegible].

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les commerçants [illegible] pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c.

Aucune annonce venant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.)

PILULES DEHAUT

Les nombreuses guérisons obtenues d'après la nouvelle méthode d'ensemble du Dr. DEHAUT, pour se purger [illegible]. Comme ces pilules ne sont point des médecines, parce que, n'exigeant ni diète, ni peine, on peut en prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. Elles sont agréables contre les maladies chroniques telles que: asthme, catharres, dartres, glaires, migraines, névralgies, etc. Chez M. DEHAUT, rue du Faubourg St. Denis, Paris. A NEW-YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens. Les DÉPOTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGÉ, droguiste, M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

Diplôme de mérite (*anmerkungs-Diplom*) à l'Exposition de Vienne, 1873.

POUDRES ET PASTILLES AMÉRICAINES

Du DOCTEUR PATERSON (de New-York).

Réputation universelle pour la prompte guérison des *maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, digestions laborieuses, gastrites, maladies d'intestins*, etc. (Extrait de la *Lancette* de Londres, de la *Gazette des hôpitaux* etc. Dépôt à *Paris*, rue Réaumur, 45. — *New York*: Fougera et Cie; *New Orleans*: Ducongé et Monteuse et Cie; *Havana*: Sarra et Cie; V. Fernandez.

PHTHISIE PULMONAIRE ET BRONCHITE CHRONIQUE

(GUÉRISON par le TRAITEMENT du Dr Jules BOYER de PARIS,)
Commandeur et Chevalier de plusieurs Ordres.

(POUDRE BALINO-CALCAIRE.— MIXTURE NOIRE.)
(EAU COHORÉE de Laurier-Cerise. — POUDRE contre les SUEURS.)

PARIS, Pharmacie du Dr SERVAUX, No 70, rue du Château-d'Eau, et chez MONTEUSE & CO

MÉDAILLE D'HONNEUR.

ASTHME — NÉVRALGIES

CATARRHE, OPPRESSION, TOUX, PALPITATIONS, et toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéries par les TUBES LEVASSEUR, Dr. Pharm. — LEVASSEUR, Pharmacien. — Nlle-Orléans — MONTEUSE & Cie et DUCONGÉ.

MIGRAINES, CRAMPES D'ESTOMAC et toutes les maladies nerveuses sont guéries immédiatement par les PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES du Docteur CRONIER. Pharmacien Chimiste de 1re classe, 23, rue de la Monnaie, Paris.

SUPÉRIEURE A L'HUILE DE FOIE DE MORUE.

HUILE DE FOIE DE MORUE FERRÉE AU BENZOATE DE FER,

Dosée au 1000. — Procédé breveté.

De GODIN, pharmacien de PARIS, EX-PHARMACIEN DES HOPITAUX

Le Benzoate de Fer, sel orange, inaltérable, aussi riche en fer que le lactate, apporte à l'huile blanche de Norwège l'action balsamique de l'acide benzoïque et l'action du fer. Le fer, uni à un corps gras, exerce une action plus douce sur les parois de l'estomac, ne constipe pas, et rend l'huile de foie de Morue plus facile à prendre. Dépôts à la *Nlle-Orléans*: MM. DUCONGÉ — MONTEUSE & Co.

FER QUEVENNE

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
AUTORISÉ PAR CIRCULAIRE SPÉCIALE DU MINISTRE

E. GENEVOIX. Marque de fabrique. Le FER QUEVENNE se vend en flacons [illegible]. Dépôt général chez Emile Genevoix, No 14, rue des Beaux-Arts à Paris, et dans toutes les pharmacies. Exiger le Cachet Quevenne et la marque de fabrique ci-dessus.

Guérit la *Chlorose*, l'*Anémie*, les *Pâles Couleurs*, l'*Epuisement général*, la *Menstruation irrégulière* chez les femmes et les jeunes filles faibles. "Par la petitesse de la dose qu'on peut employer, par la sûreté de son action, le FER QUEVENNE l'emporte sur toutes les autres préparations ferrugineuses." BOUCHARDAT, professeur de l'Ecole de Médecine de Paris. — Annuaire de 1862, p. 142. Pour éviter les nombreuses imitations, exiger la marque de fabrique ci-dessus, le cachet Quevenne et le nom EMILE GENEVOIX, dépositaire général, à Paris, 14, rue des Beaux-Arts. *Nlle-Orléans*: MM. DUCONGÉ, MONTEUSE & CIE, HART & CIE, et toutes les pharmacies.

VICHY

Administration: Paris, 22, boul. Montmartre.

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Sources. Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les aigreurs et digestions difficiles. SELS DE VICHY POUR BAINS. Un Rouleau pour un Bain, pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les Produits la marque du CONTROLE DE L'ETAT FRANÇAIS.

Les médecins se trouvent chez MM. FRERICKSON ET HART; chez MM. MONTEUSE & Co et MM. BRULATOUR et DUCONGÉ.

DÉJEUNER des ENFANTS

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, atteintes de chlorose ou d'anémie, le déjeuner le plus agréable est le RACAHOUT DES ARABES, de DELANGRENIER de Paris. DEPOTS: A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Ducongé, Monteuse, et Monteuse et Cie.

MALADIES DE POITRINE

NOUVEAU TRAITEMENT PAR

L'Elixir Alimentaire de Ducro

A LA VIANDE CRUE,

Préconisé par les sommités médicales de Paris.

GUÉRISON RADICALE,

et, dans les cas désespérés,

SOULAGEMENT MANIFESTE.

Goût agréable; supérieur à l'incompatible emploi de l'huile de foie de morue, des hypophosphites et autres préparations.

Cet ELIXIR, dont la base est le SUC DE VIANDE et l'ALCOOL, est aussi l'un des plus

PUISSANTS FORTIFIANTS

pour les convalescents, les personnes faibles, les femmes et les filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc.

DEPOTS, à la Nouvelle-Orléans, chez P. CUSACHS, au coin des rues ROYALE et ST-PHILIPPE.

L'ELIXIR DUCRO se trouve également chez DUCONGÉ, MONTEUSE & Cie.

FAYARD BLAYN

PAPIER [illegible] contre Rhumatismes, Rhumes, Plaies, Brûlures, Goutte, Bronchites. — Rue Neuve St. Merri, 28, Paris, et dans les principales pharmacies.

AVIS. Le Vésicatoire Maurel, ou Trèfle le mère de famille, à apprécier dans les cas d'urgence [illegible] et l'Hydrocotyle [illegible] Les Cadets de Maurel, No 9, à Paris, et en détail dans les bonnes pharmacies.

VINGT-CINQUIÈME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

23 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874—

Primes d'incendie	$2 9,708 22	
Primes de mer	65,336 36	
Primes des rivières	134,551 36	
		$429,196 94
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		$319,[illegible]
Pertes payées et évaluées:		
Sur risques d'incendie	$90 455 14	
Sur risques de mer	37,477 38	
Sur risques de rivières	27,294 47	
		$146,226 99
Taxes, escompte au lieu de participation, intérêt du capital, dépenses, escompte, etc.	100,‛64 08	
		254,671 07
Bénéfice net		$62,702 66
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets à recevoir	$87 6 0 51	
Prêts sur bons et hypothèques	72,921 66	
		$160 660 1
Prêts sur actions, sur demande	129,301 76	
En caisse	63,3.2 66	
		202,668 54
Propriétés foncières		115,756 42
Bons de la ville, actions de banques et autres		146,061 50
Réassurance en voie de recouvrement		60,146 50
		$685,640 28

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS,
Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 23 mai 1874.

W. H. EVANS,
Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT CINQ pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du 22 juin prochain, aux assurés qui y ont droit.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	A. G. Ober,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer,	Jos. H. Wolfe,
R. B. Post,	S. T. Torian,
Edward Pilsbury,	Jno. H. King,
Chas. E. Slayback,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Joseph Stone.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 8 août 1874.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 HEURES DU MATIN A MIDI jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

B	L
Barel Baptiste	Lafitte Carlos
Battifora Giovannine	Lalibacer Pierre
Batmalle Remy	M
Beldoux Clément	Maufré Gaetano
Biron Pierre de Geslant	Masso Giacomo
Biuthi Francesco	Marichal Antoine
Birot Monsieur	Manzana Giovanina
Batta Battie Gio	Massallisi Léopoldo
C	Martinez Manuel M
Cartier Victor	Matto o Gevanevich
Changeout François	Michel Frères
Canevesio Barthélemy	Molica Giuseppe
Cashlar P père	N
Cyrille Olivero D	Nosanovich Giovanni
Cutrola Pietro	O
D	Oliva Jose Martin
Duponcy Pierre	P
Dupré Oscar	Pinto Augustin
De la Peña Rafael	Piaget A
F	Poincy P
Palmas [illegible]	R
Favaloro Gaetano	Reccia Vincenzo
Fandino Agostino	Richeux Manuel
G	S
Gagnon Cleto	Samier H
Gallinger	Sougilvich Giovanni
Gérard E.	Soviane Giovanni
Godfrey Jacques Louis	Sures Eulène
H	T
Hau Cadet	Tremouillet Louis
K	V
Kaumann Monsieur	Venito Paolo
L	Z
Lachesa Giolio	Zamuit Carmelo

C. W. RINGGOLD,
Maître de Poste.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874:

Incendies	$88,[illegible]		
Mer	27,[illegible]		
Rivières	22,[illegible]		
		$137,272 [illegible]	
En plus, risques non expirés le 31 mars 1873		36,813 77	
		214,137 [illegible]	
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874		15,725 [illegible]	
			$198,412 74
Payé, pertes par l'incendie	62,[illegible]		
Payé, pertes sur mer	11,[illegible]		
Payé, pertes sur les rivières	25,[illegible]		
	99,175 [illegible]		
Payé, réduction (rebate)	17,[illegible]		
Payé, réassurance	3,[illegible]		
Payé, primes remboursées	1,817 [illegible]		
Payé, taxes	3,194 [illegible]		
Payé, dépenses cancellées	2,[illegible]		
Payé, loyer	6,947 [illegible]		
Payé, dépenses, salaires, &c	16,199 [illegible]		
Payé, dividende	126 [illegible]		
	166,280 [illegible]		
En moins, profits et pertes et intérêts	22,627 [illegible]		
			143,703 [illegible]
Bénéfice net			$54,[illegible]
ACTIF.			
Effets à recevoir	$54,[illegible]		
Meubles	4,[illegible]		
Actions Harbor Boat	[illegible]		
Bons de la ville	1,[illegible]		
Effets en voie de recouvrement, net	42,[illegible]		
En caisse	[illegible]		
		$[illegible]	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. OGLESBY, Président.

WALTER HUNTINGTON, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, pardevant moi, ce avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 13 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable sur demande.

DIX-SEPTIÈME TABLEAU ANNUEL.

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLÉANS.

Bureau No. 81, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874		$[illegible]
Sur les risques d'incendie	50,[illegible]	
Sur les risques maritimes	14,[illegible]	
Sur les risques de rivières	6,120 [illegible]	
		[illegible]
Pertes payées dans la même période savoir—		
Sur les risques d'incendie	25,[illegible]	
Sur les risques maritimes	4,[illegible]	
Sur les risques de rivières	1,[illegible]	
		32,371 72
		67,[illegible]
Moins: cent rembs.		
aux as.	7,[illegible] 04	
Taxes	7,[illegible]	
Réassurances	[illegible]	
Loyer	3,[illegible] 27	
Primes retournées	1,[illegible]	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	[illegible]	
		[illegible]
Réserve pour les risques non terminées au 30 avril 1874		[illegible]
Actif de la Compagnie:		
Prêts garantis par première hypothèque dans cette ville	[illegible]	
Prêts sur gages	[illegible]	
Effets pour primes à courte échéance	[illegible]	
Actions de banque et autres actions	[illegible]	
Bons fonciers	[illegible]	
Primes en voie de perception	[illegible]	
En banque	[illegible]	
Total de l'actif		[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 10 mai 1874.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public
No. 148, rue Gravier

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

à la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, 27 février '74

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes	$ [illegible]
Tiré au delà des dépôts	1,[illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	400,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	12,[illegible]
Dû par des agents de réserve et de réserve	[illegible]
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	3,[illegible]
Local de la banque	7,[illegible]
Autres Propriétés foncières	7,[illegible]
Mobilier et installations	10,[illegible]
Dépenses Courantes	4,[illegible]
Taxes payées	4,[illegible]
Primes	[illegible]
Echanges pour le Clearing House	30,[illegible]
Billets d'autres Banques Nationales	11,[illegible]
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels	1,[illegible]
Espèces	16,[illegible]
Billets Legal Tender	164,[illegible]
	$[illegible]

PASSIF.

Capital payé	$ [illegible]
Surplus	11,[illegible]
Escompte	3,[illegible]
Change	1,[illegible]
Intérêt	1,[illegible]
Circulation Nationale non rachetée	[illegible]
Dividendes non payés	752 [illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Chèques Certifiés	7,[illegible]
Dû à des Banques Nationales	1,[illegible]
Dû à des Banques de l'Etat et Banquiers	[illegible]
	$[illegible]

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Mitchel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le susdit tableau est exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, le 24 Mai 1874.

JULES MOSSY, N. P.

Exact:

F. BOURSINE,
E. S. KEEP,
A. W. BOSWORTH

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

CAPITAL PAYÉ — $[illegible]

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.
Année 1873.

Montant des primes de l'année	$[illegible]	
En moins—risques non expirés et primes remboursées	[illegible]	
Montant net des primes		$[illegible]
Escomptes et intérêts		[illegible]
		$[illegible]
Pertes payées, réassurances et pertes non réglées	$[illegible]	
Dépenses générales et taxes	[illegible]	
Réserve et dividende sur actions	[illegible]	
		[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]
ACTIF de la Compagnie estimé aux taux du marché:		
Bons, actions, prêts et billets à recevoir	$[illegible]	
En caisse et primes en voie de recouvrement	[illegible]	
Total de l'actif		$[illegible]

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 22 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, toutes primes du montant net des primes de cette année, ont voté de payer un dividende de dix pour cent sur le montant des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1873.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
S. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP,
HUGH WILSON,	G. M. BAYLY,
B. BISCOE,	JAMES BYRNES,
I. N. MARKS,	J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
J. WEIS,	R. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR,	SCOTT MCGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivière et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les plus promptement, à son bureau, No 63 de la rue du Camp, coin Commercial Alley.

Sun Mutual Insurance Company.

Capital Payé — $[illegible]

Dividendes payés sur les actions—[illegible] pour cent.

Dividendes sur primes participantes—payables au comptant.

—EXTRAIT DE L'ETAT—

ANNUEL DE 1873.

Montant net des primes	$[illegible]	
Escompte et intérêt	[illegible]	$[illegible]
Pertes, dépenses, taxes, etc.	[illegible]	
Réserve et dividende sur le capital	[illegible]	[illegible]
Bénéfice net		$ [illegible]
Actif évalué aux taux du marché:		
Actions, Bons, Prêts et effets à recevoir	$[illegible]	
En caisse et primes en voie de recouvrement	[illegible]	$[illegible]

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur les risques de feu, de rivière et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle promptement les pertes aux conditions les plus libérales, à son bureau No 63 de la rue du Camp, coin Commercial Place.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1874.—

JNO. G. GAINES,	JAMES BYRNES,
S. J. HART,	J. L. HARRIS,
HENRY RENSHAW,	LIONEL C. LEVY,
HUGH WILSON,	W. B. SCHMIDT,
B. BISCOE,	RICHARD FLOWER,
I. N. MARKS,	J. WEIS,
CHAS. MACREADY,	R. W. TAYLOR,
W. B. SEYMOUR,	J. C. MORRIS,
JAMES I. DAY,	L. ALCUS,
GEO. JONAS,	R. T. TORIAN,
EMORY CLAPP,	SCOTT MCGEHEE,
G. M. BAYLY.	ISAAC L. HAAS.

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

De la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à sa charte.

CAPITAL — $[illegible]

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874.		
Primes d'incendie		$[illegible] 71
Primes sur les rivières		[illegible]
Primes maritimes		[illegible]
		[illegible]
En moins, primes remboursées		[illegible]
		$[illegible]
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$[illegible]	
Pertes sur les rivières	[illegible]	
Pertes sur mer	[illegible]	
	$[illegible]	
Réassurances	[illegible]	
Loyer	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Réduction (rebate)	[illegible]	
Dépenses, escomptes et intérêts	[illegible]	
Réservé pour risques non terminés	[illegible]	[illegible]
Réservé pour réclamations non-réglées		[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Prêts garantis	$ [illegible]	
Prêts garantis par hypothèque	[illegible]	
Billets à recevoir pour primes	[illegible]	
Actions, bons et autres obligations	[illegible]	
Propriété foncière	[illegible]	
Primes en voie de recouvrement	[illegible]	
En caisse	[illegible]	
		$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi ce [illegible] jour du mois de mai 1874.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

—DIRECTEURS—

L. F. GÉNÉRÈS,	J. J. FERNANDEZ,
W. B. SCHMIDT,	ED. SURTER,
J. BAYLE,	A. CHIAPELLA,
A. BONNECAZE,	V. MAIGNAN,
	E. GALOY.

EXCURSION DU DIMANCHE.

Avantage sans exemple.

Train spécial du Dimanche pour l'Hôtel Toulmé.

Prenez le train de 8 h. le dimanche matin, au pied de la rue du Canal, allez à la Baie St. Louis, prenez un délicieux bain de mer, faites-vous servir un bon dîner à l'Hôtel Toulmé et revenez à la Nouvelle-Orléans après la tombée de la nuit. Coût de voyage et dîner, $2.50. Vous obtiendrez aux bureaux de la Compagnie, des billets pour l'aller et le retour, billets qu'on échange contre des coupons pour le dîner.

Faites l'excursion et vous le ferez tous les dimanches.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIBBY, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $16; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3; half yearly $1 50; quarterly, $1 25. Single copies, 10 cts.

For New York direct.

Dr. Arnold Line.

This line is composed of the following steamers: NEW ORLEANS, GEO. WASHINGTON, CORTES, GEO. CROMWELL, KNICKERBOCKER, The Steamship

CORTES,

Nickerson, Commander

Will leave her wharf, foot of Toulouse street, Sunday, August 16, at 8 A. M.

Freight for LIVERPOOL, SPAIN and HAVRE taken by this line, and through bills of lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,
6 Carondelet Street

Pontchartrain Railway.

City terminus of this road is established at the Depot, on Elysian Fields street, near [illegible]. Fare to and from the Lake, same day [illegible] cents. (Children under 12 years 10 cents.) Fare to and from Gentilly station, 15 cents each way.

FROM THE CITY.		FROM THE LAKE.	
6 o'clock A. M.		6 o'clock A. M.	
[illegible]		[illegible]	P. M.

On Sundays the trains will be run every half hour from 1 P M. A train leaves the city every Sunday morning, at 5 o'clock. Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

S. H. SCRANTON,
General Superintendent.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT

—OF THE—

Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 23, 1874.

The Trustees, in conformity to the charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April 1874:

Fire premiums	$[illegible] 22	
Marine premiums	65,[illegible]	
River premiums	134,[illegible]	$[illegible]
Returned premiums, less reinsurance and return premiums		110,[illegible]
Losses paid and estimated—		
On fire risk	$90,455 14	
On marine risks	28,477 38	
On river risks	27,294 47	$146,226 99
Taxes, discount in lieu of participation, interest on capital, expenses, less discount, etc.		100,[illegible]
Leaving net profit		62,702 [illegible]
The Company have the following assets:		
Bills receivable	$87 630 51	
Loans on bonds and mortgage	72,[illegible]	$[illegible] 37
Loans on pledge of stock at call	$[illegible]	
Cash on hand	[illegible]	
Real Estate		[illegible]
City bonds, bank and other stocks		[illegible]
Premiums in course of collection		[illegible]
		$[illegible] 32

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans,

Sworn to and subscribed before me, this 24th day of May, 1874.

W. L. EVANS,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved, That after paying the fourth quarterly interest of TWO AND ONE HALF PER CENT on the CAPITAL STOCK, of the Company, that a DIVIDEND of TWENTY-FIVE per cent, be paid in CASH on and after the 22d day of June next, to those parties insuring with the Company, entitled to receive the same.

TRUSTEES:
APRIL, 1874.

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	A. G. Ober,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer,	Jos. H. Wolfe,
R. B. Post,	S. T. Torian,
Edward Pilsbury,	Jno. H. King,
Chas. E. Slayback,	Frederick Camerden,
David Wallace	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Joseph Stone.

Sun Mutual Insurance Company.

PAID UP CAPITAL — $[illegible]

EIGHTEENTH

Annual Statement, for the year 1873.

Amount of premiums for the year	$[illegible] 35	
Less unterminated risks and return premiums	[illegible]	
Net earned premiums		$[illegible]
Discount and interest		[illegible]
		$[illegible]
Losses paid, re-insurance and unadjusted:		
Losses	$[illegible]	
General Expenses and Taxes	[illegible]	
Reserve fund and Dividend on Stock	[illegible]	
		$[illegible]
Net profit		$[illegible]
Assets of the Company estimated at their market values:		
Bonds, Stocks, Loans and Bills Receivable	$[illegible]	
Cash on hand and premiums in course of collection	[illegible]	
Total assets		$[illegible] 72

The Board of Directors, at a meeting held on the 21st day of January, 1874, after setting aside [illegible] to the reserve fund from the net earnings of the year, and paying ten per cent dividend to the stockholders, resolved to pay a cash dividend of ten per cent on the net earned participating premiums for the year ending December 31st 1873.

JAMES I. DAY, President.

HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1874.

JNO. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
S. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP
HUGH WILSON,	G. M. BAYLY,
B. BISCOE,	JAMES BYRNES,
I. N. MARKS,	J. L. HARRIS
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
J. WEIS,	R. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS.

This old and reliable Company is issuing Policies on Fire, River and Marine Risks, on the most favorable terms, all Losses adjusted and settled upon the most liberal terms, and promptly paid at their Office, 63 Camp street, corner of Commercial Alley.

ETAT DE LA

Banque Nationale Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 2 Janvier 1874.

ACTIF:

Prêts et escomptes	$[illegible]	
Bons des Etats-Unis	400,000 00	
Primes sur Bonds des Etats-Unis et sur ci	72,[illegible]	
Diverses actions	17,772 00	
Dû par Banques et Banquiers	[illegible]	
Propriétés foncières, meubles et installations	[illegible]	
Dépenses courantes	[illegible]	
Billets du Trésor (Legal Tenders)	[illegible]	
Billets de Banques Nationales	[illegible]	
Or	[illegible]	
Chèques sur banques locales payables en échange	[illegible]	[illegible]
		$1,[illegible]

PASSIF:

Capital payé	$[illegible]
Surplus	11,[illegible]
Circulation	[illegible]
Dépôts	[illegible]
Chèques du caissier	[illegible]
Escomptes, Intérêt et Change	[illegible]
Dû à Banques et Banquiers	[illegible]
Dividendes non-réclamés	[illegible]
	$1,[illegible]

Nlle-Orléans, 2 Janvier 1874.

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Banque Nationale.

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS,

104 CANAL STREET.

TWENTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1874, including Unearned Premiums of previous year—		
On Fire Risks		$[illegible]
On Marine Risks		[illegible]
On River Risks		[illegible]
Total premiums		[illegible]
Less Unearned Premiums		[illegible]
Net earned Premiums the May, 1874		[illegible]
Losses paid—		
On Fire Risks	$[illegible]	
On Marine Risks	[illegible] 71	
On River Risks	[illegible]	
Taxes and expenses, less interest	[illegible]	
Reinsurance, return Premiums and Profit and Loss	[illegible]	
Reserved for unadjusted losses	[illegible]	[illegible]
Profit		[illegible]
The Company have the following assets:		
Real Estate		[illegible]
City Bonds		[illegible]
Bank and Railroad Stocks		[illegible]
Notes secured by Mortgage		[illegible]
Notes secured by Pledge		[illegible]
Bills receivable		[illegible]
Premium in course of collection		[illegible]
State Bonds		[illegible]
Insurance Stocks		[illegible]
Stock of Valette Dry Dock Company		[illegible]
Stock of Levee Steam Cotton Press		[illegible]
Stock of Marine Dry Dock and Ship Yard Company		[illegible]
Mortgage Bonds Turners' Association		[illegible]
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall		[illegible]
Cash on hand		[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. BOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, city of New Orleans,

Sworn to and subscribed before me the [illegible] of June 1874.

P. C. CUVELLIER, Notary Public,
146, Gravier.

The usual ten per cent interest is payable to stockholders on demand.

DIRECTORS.

P. Maspero	L. M. Allen
M. Puig	J. K. Roff
D. A. Chaffraix	H. W. Gahn
D. McCord	L. F. Guterot
P. Fourchy	J. Fernandez
	Chas. Lafitte.

LOUISIANA MUTUAL INSURANCE COMPANY.

TWENTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1874		$[illegible]
Viz: Fire Premiums	$[illegible]	
Marine premiums	[illegible]	
River premiums	[illegible]	
Less unearned premiums	24,[illegible]	
Returned premiums	10,[illegible]	
Net premiums		
Fire losses	$[illegible]	
Marine losses	[illegible]	
River losses	[illegible]	
Total losses paid	$[illegible]	
Rebate in lieu of dividend	27,[illegible]	
Reinsurance and expenses less discount and profit and loss accounts	[illegible]	
Balance reserved		[illegible]
The Company have the following assets:		
City and other bonds		[illegible]
Bank and other stocks		[illegible]
Insurance stock and scrip		[illegible]
Real Estate		[illegible]
Bills receivable and Mortgages		[illegible]
Bills receivable		[illegible]
Premiums in course of collection		[illegible]
Amount due by agencies		[illegible]
Cash on hand and in Europe		[illegible]
Suspense account		[illegible]

The above Statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

CHARLES BRIGGS, President

S. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of March, 1874.

P. CHAS. CUVELLIER,
Notary Public, No. 148 Gravier street.

BOARD OF TRUSTEES.
Elected February, 1874

Chas. Briggs,	H. M. Bonzano,
Ant. Carrière,	Thos. H. Hunt,
Geo. A. Fosdick,	Chs. Kornbl,
R. Brugier,	D. Jamison,
F. Anderson,	R. S. Howard,
A. Frerichs,	Edward Toby
Geo. W. Dunbar,	Wash. Marks,
Chs. W. Hymen,	William Knox
Henry J. Vass,	W. S. Bailey,
E. Marquesan	J. E. Livaudais
Chas. Weisharr	A. E. Miller,
A. Lecourt,	Edw'd Murphy
Frank Williams	J. A. Lum,
Rudolphe Sieg,	Silas Weeks,
W. C. Black,	E. K. Bryant
Jas. M. Wallis,	R. R. Dens.

NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY,

Corner of Canal and Camp streets

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the Company publish the following statement:

Premiums during the year ending Dec. 31, 1873.		
On fire risks	$[illegible]	
On marine risks	[illegible]	
On river risks	[illegible]	
Total premiums		[illegible]
Less reserve for unterminated risks Dec. 31, 1872	$[illegible]	
Less return premiums	11,770 [illegible]	
		$[illegible]
Net earned premiums		
Reinsurance	$ [illegible]	
Losses on fire	[illegible] 07	
Losses on marine	67,171 65	
Losses on river	9,774 97	
		$[illegible]
Expenses, taxes, etc., less interest account	17,[illegible]	
Commission on agency business		
Rebate paid to the insured	7,793 67	
Semi-annual interest on capital stock—	20,773 [illegible]	
Five per cent paid August, 1873	$25,000 00	
Five per cent payable February, 1874	25,000 00	
		[illegible]
Reserved for unsettled claims		[illegible]
The Company dates the following assets:		
Cash		$[illegible]
Bills receivable for premiums		[illegible]
Bonds, city and others		[illegible]
Stocks, Gas Company and others		[illegible]
Pledge and mortgage notes		[illegible]
Premiums in course of collection		[illegible]
Suspense account		[illegible]
Agency premiums for December		[illegible]
Warrant account		[illegible]
Branch office		[illegible]
Louisiana Cotton Factory		[illegible]
Property cor. Canal and Camp streets		[illegible]
Other real estate		[illegible]
Due by insurance companies		[illegible]
Depreciation		[illegible]
Cash market value		$[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	$[illegible]
Unterminated risks	[illegible]
Interest on capital stock, due in February	[illegible]
Interest and dividends uncollected	[illegible]
Bills payable	[illegible]
Claims unsettled	[illegible]
Reserve [illegible] per cent on losses	[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this [illegible] day of January, A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER,
Notary Public,
No 148 Gravier street, New Orleans.

The semi-annual interest dividend of five per cent, due first MONDAY in February, will be paid to the stockholders on and after that date.

—DIRECTORS—

George Urquhart,	M. Payne,
M. Gally,	Placide Forstall,
George W. Rabeson,	Aug. Reichard,
T. Reilly Dimsdale,	R. Eltenberger
A. Schreiber,	W. B. Schmidt,
Chas. Lafitte,	J. Tuyes.

JOHN T. DUFOUR,

EXCHANGE ALLEY,

Between Bienville and Conti, [illegible].

SETTLES all back taxes, City and State; takes all the necessary steps to obtain a reduction of exorbitant assessments; attends to [illegible] sale. He respectfully solicits the patronage of his friends and of the public.